

LE CANADIEN

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS

F. EVANTUREL, Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco.

Tous les articles non signés sont de nos rédacteurs.

Pour douze mois \$4.00
 Pour six mois 2.00
 Pour les instituteurs, un an 3.00

FABRIQUE D'AVANCE.

LE CANADIEN, journal politique, littéraire, scientifique, commercial, industriel et agricole, est imprimé et publié au n° 21, rue La Montagne, à Québec, Québec, et paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

Les abonnés qui veulent en recevoir en journal doivent en donner avis à l'administration un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés comme un autre abonné.

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... \$0.20
 Chaque insertion subséquente 0.12
 Dix lignes et au-dessous, première insertion. 0.26
 Chaque insertion subséquente 0.17
 Pour chaque ligne au-dessous de dix lignes, première insertion 0.08
 Chaque insertion suivante, par ligne 0.09

Pour les annonces à long terme, les conditions sont beaucoup plus faciles, et une remise spéciale est accordée.

Les annonces déposées au bureau jusqu'à onze heures et demie du jour de la publication paraissent invariablement le même jour.

Bombardement de Valparaiso.

Ministère des affaires étrangères.—Aux représentants de Sa Majesté, à l'étranger.

Madrid, 24 mai 1866.

Bien que le gouvernement de Sa Majesté ait expliqué surabondamment et en temps opportun les raisons qui l'ont fait agir dans les questions de litige avec la république du Chili et ses alliés, bien qu'il ne croie pas nécessaire de rendre spécialement compte des résolutions qu'il adopte pour faire prévenir son droit, mais afin de prouver mieux encore la justice et la magnanimité de sa conduite, profite de la présente occasion pour montrer que ce n'a point été sous l'excitation d'une rancoine impatiente, mais poussé par la pressante nécessité de venger l'honneur national offensé, qu'il a eu recours à la mesure extrême de bombarder la ville et le port de Valparaiso.

Une exposition exacte et succinète des faits qui ont précédé cette détermination et en ont été la cause, suffira pour convaincre Votre Seigneurie que les circonstances étaient devenues telles qu'il ne restait aucun moyen de l'éviter ou d'en suspendre l'exécution. Malgré le refus obstiné du Chili de donner à l'Espagne la satisfaction moderne qu'elle réclamait comme réparation, le gouvernement de Sa Majesté s'est borné, comme première démonstration hostile, à bloquer les ports chiliens de la manière la moins rigoureuse, ainsi que le prouve le témoignage de plusieurs marins et diplomates étrangers.

Personne n'ignore que notre escadre a évité, autant que possible, de causer des dommages d'aucune sorte aux neutres; qu'elle a consenti à ce que les steamers de la compagnie anglaise entrassent dans les ports bloqués ayant à leur bord non-seulement la correspondance, mais les agents eux-mêmes du gouvernement ennemi; que, de notre côté, la tolérance a été jusqu'à rendre plusieurs navires légitimement pris, et plus tard, à restreindre encore le blocus primitif.

Tandis que les hostilités se bornaient, dans le Pacifique, aux mesures que nous venons de dire, l'Espagne, mettant de côté le bon droit de sa cause, a accepté les bons offices qui lui ont été offerts par la France et l'Angleterre en temps opportun, et, en conséquence, elle accepte une formule de conciliation qui, au jugement des puissances médiatrices, était également digne et honorable pour les deux pays intéressés.

Nous avons donc une nouvelle preuve encore de notre bonne foi et de notre prudence, lorsque sur la suggestion des États-Unis, nous avons consenti à ne pas entreprendre d'hostilités plus sérieuses, afin de donner au représentant de l'Union le temps de concilier le gouvernement de Santiago et de l'amener à des idées conciliatrices. Ainsi, dès le début, l'Espagne a prouvé clairement la sincérité de ses intentions, l'absence en elle de toute passion injuste, et que jamais il n'est entré dans ses projets un désir d'humilier ses adversaires ou de les molester inutilement; qu'elle n'a point cherché, sous aucun prétexte à inquiéter les sujets du pays ennemi résidant dans la Péninsule, lesquels ont joui et jouissent en ce moment même d'une sécurité complète. A cette conduite aussi noble que généreuse, le Chili a répondu, dès le principe, avec une aménité incessante et implacable.

Le gouvernement de Santiago a com-

mencé par empêcher les Espagnols de quitter la république, et contrairement à la coutume qui existe parmi les nations civilisées, il les a fait interner, leur a privés de disposer de leurs propriétés considérables et de leurs autres biens, ce qui a amené la ruine d'un grand nombre d'entre eux. Mais ce n'était pas assez pour lui de cette rigueur insupportable, il a envoyé de tous côtés des émissaires chargés d'organiser la course en mer contre notre commerce; il a acheté des torpilles et des matières inflammables pour détruire notre escadre, et ainsi il a causé les explosions qui ont produit les grands maîtres à Talaya, à Coloni et à San Francisco de Calif. ric.

Il nous a provoqués d'une manière inqualifiable en s'emparant déloyalement de la Covadonga; il a dénaturé la question pour lui donner un caractère arctique qu'elle n'a jamais pu avoir, et méconnaissant les bons gouvernements faibles, l'offrant son appui matériel à des gouvernements impopulaires; il a réussi à entraîner trois républiques avec lesquelles nous étions en bonnes relations, à nous déclarer la guerre sans motif et à nous causer un préjudice considérable en nous fermant les ports du Pacifique. Enfin, au lieu d'écouter les conseils d'une bienveillante impartialité, le gouvernement de Santiago a refusé obstinément pendant deux mois d'accepter les bons offices de la France et de l'Angleterre, et d'écouter leurs propositions, se servant de prétextes dilatoires pour éviter de répondre catégoriquement et prolonger une situation aussi intolérable.

Tous et chacun de ses actes d'hostilité eussent suffi pour justifier l'emploi immédiat de la force, mais la prise de la Covadonga a fait plus que toute autre chose pour provoquer un changement grave dans la situation. Après une agression de cette nature, il était indispensable d'employer promptement un remède à ces provocations et à ces attentats, et ce remède ne pouvait être qu'une réparation obtenue à tout prix. A cet effet, le gouvernement communiqua ses instructions au chef de l'escadre dès qu'il eut connaissance de l'événement, et par suite de ces ordres, nos forces navales partirent à la recherche de l'ennemi pour engager une lutte franche et décisive.

Deux seules frégates espagnoles ont commencé l'attaque contre l'escadre des républiques alliées, mais leur tentative resta sans résultat, parce que leurs adversaires avaient fait en sorte de se cacher dans des retranchements inabordable.

Il ne restait donc plus d'autre ressource que d'en appeler au bombardement comme étant le dernier et unique moyen de rendre efficace l'usage de la force. La situation était devenue absolument insupportable. Au bout de six mois d'un blocus inefficace, il n'est ni possible, ni juste, ni digne de conserver indéfiniment une attitude inutile et de souffrir constamment de nouvelles offenses de la part d'un ennemi qui, par système refusait le combat.

Mais, à ce point extrême, avant de pointer les canons contre Valparaiso, le commandant de l'escadre, interprétant et exécutant jusqu'à leur dernière limite les désirs conciliateurs du gouvernement, offrit au Chili, non pas une, mais deux fois, un mode honorable d'avis d'attaque en acceptant les propositions qu'en des circonstances tout à fait différentes et moins graves avaient faites l'Angleterre et la France.

La réponse définitive du Chili à cette

offre chevaleresque a été l'envoi d'un cartel indigne équivalant à une nouvelle insulte, dans ce moment même où le coup le menaçait de plus près. En conséquence, il n'existait plus un seul prétexte admissible pour suspendre le bombardement, et dans l'alternative forcée d'opérer pour la tolérance ignominieuse ou pour un acte d'agression parfaitement justifié, le commandant de l'escadre ne pouvait pas hésiter un instant; il ordonna le feu, mais non sans avoir adopté préalablement les précautions voulues en faveur de l'humanité et des intérêts mérités.

Le gouvernement chilien avait pensé sans doute qu'en désarmant les places de son littoral et en évitant des rencontres de nature à mettre à l'épreuve la force de ses armées, rien ne s'opposerait de nous offenser et de nous attaquer impunément, sous la protection de sa propre faiblesse. Il est facile de comprendre que si l'on admettait le principe consistant à déclarer inviolables les places désarmées, les nations faibles et sans défenses pourraient, sans responsabilité aucune, insultes les autres peuples et s'égarer des devoirs les plus sacrés qu'inspire la justice.

De quelque manière que l'on envisage la question, il est certain que l'Espagne, en adoptant la détermination de bombarder Valparaiso, y a procédé, obligée qu'elle était par la nécessité, et fondée en même temps sur un droit que personne, assurément, ne lui conteste.

Toutefois, la conséquence du bombardement de Valparaiso est la première à déplorer les préjudices causés aux sujets des nations amies, mais elle reconnaît que ce sont des maux inhérents à la guerre, et auxquels sont inévitablement exposés les étrangers établis dans des pays belligérants.

Les inutiles efforts qu'elle a faits pour empêcher ces dommages sont notoires, et, d'autre part, personne n'a plus souffert et ne souffre plus directement que les sujets espagnols fixés au Pérou.

Je crois inutile, après avoir cité les faits ci-dessus, d'insister pour démontrer de quel côté se trouve le droit, la raison, la générosité et la plus grande abnégation, et de quel côté aussi se trouvent l'entêtement, l'animosité et la mauvaise foi; mais je ne terminerai pas sans répéter une solennelle protestation qui, dans les circonstances actuelles achèvera de confirmer la loyauté de nos vues.

L'Espagne déplore sincèrement la nécessité où elle s'est vue de procéder avec toute rigueur contre le gouvernement chilien, elle insiste dans sa déclaration que ni la vengeance, ni la haine ne lui inspirent aucune animosité contre la république qu'elle a aujourd'hui pour adversaire, et qu'elle a toujours été disposée à conclure une paix honorable; mais, en même temps elle remplit son devoir en établissant que la conduite aveuglée du Chili et de ses alliés a empêché la paix et provoqué des actes indélébiles de violence; leur orgueil et leur malveillance, ainsi que le peu de considération qui leur est accordée par amis et par ennemis, sont la véritable cause des dommages qui ont eu lieu et ont rendu la guerre funeste pour tous, et c'est sur le Chili et ses alliés exclusivement que doivent peser à la fois et la faute et la responsabilité de toutes ses conséquences.

Dieu vous garde.
 Signé: M. DE BERMUDEZ DE CASTRO.
 (Gazette de Madrid du 26.)

Nouvelles Diverses.

—On lit dans l'Os Deutsche Post : L'Autriche a en ce moment 300,000 hommes sur pied. Ce que nous disons là n'est pas de la fanfaronnade, l'Autriche, il drapeau qu'il est, a 140,000 hommes sous les drapeaux de plus que son état de guerre d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas la possibilité de juger des forces militaires de l'Autriche. Ce qui étonne tout le monde, c'est la rapidité, la précision, le calme qui ont présidé à ces concentrations et à ces armements. Sans recourir à des fournitures en masse ni à un recrutement dépassant le chiffre normal de l'armée, sans que l'on se soit aperçu d'un mouvement extraordinaire au dehors des ateliers militaires, cette armée imponente a été concentrée, rangée, armée et montée. Dans l'espace de quinze jours, l'Autriche a pourvu, sur les marchés du pays, à son besoin de chevaux pour la cavalerie, l'artillerie et le train, et elle a même pu permettre à ceux parmi les États moyens qui le demandaient, d'acheter sur nos marchés des chevaux et de les exporter. Pendant qu'en Prusse les propriétaires des campagnes sont obligés de donner à l'armée jusqu'à leurs chevaux de luxe, et que même le cirque équestre de Buzza a dû fournir son contingent, chez nous, les courses de chevaux ont lieu comme en pleine paix, et nulle part le service des particuliers n'a été dérangé.

—Le corps des volontaires italiens ne paraît pas devoir être inférieur à 30,000 hommes, chiffre assez considérable pour inspirer quelques défiances au correspondant de la Gazette de Madi qui lui écrit de Florence : Garibaldi est assez irascible; si l'on traîne trop en longueur, il est homme à se jeter sur Rome, même sur Nicos. Dans l'un ou l'autre cas, la France doit aviser, réunir un camp sur le Yar et surtout renforcer la garnison de Rome. Or, c'est aller contre la convention de septembre. Que le cabinet de Florence ne s'en plaint donc pas.

—Le roi devrait partir pour l'armée et en même temps envoyer à Garibaldi l'ordre de venir, sans qu'il soit au jour de la Caprera, demanderait si l'on se joue de lui. Le plus court est donc que le roi diffère le plus possible son départ pour le quartier-général, afin que Garibaldi n'abandonne pas son île.

—Cet homme domine la situation. On s'occupe bien peu de l'armée, tout s'entraîne vers le volontaire. Ce sera bien pire bientôt il aura leur chef.

—Cela donne à penser à ceux qui n'ont pas la vue courte.

—Sans partager toutes les craintes de ce correspondant, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que la France prenne ses précautions.

LES ARMÉES DU VIEUX ET DU NOUVEAU MONDE.—Chaque jour, les correspondances étrangères nous entretiennent des préparatifs de guerre qui se font en Allemagne. Mais si grands que soient ces armements, la vieille Europe ne présentera jamais l'aspect formidable de la jeune Amérique pendant la dernière guerre civile.

—On a enrolo dans les divers États fédéraux et confédérés, durant les quatre années d'hostilité, 2,400,000 hommes; au moment de la victoire de Vicksburg, il y avait sous les drapeaux 1,600,016 soldats; le 1er juin 1863 on les avait 76,526 déserteurs. Pendant la même période, 5,221 officiers et 90,868 soldats ont été tués; 2,321 officiers et 182,329 soldats sont morts de maladie; ne sont pas compris ceux qui sont morts de leurs blessures après avoir quitté le service.

—Il n'y a jamais eu tant d'hommes sous les drapeaux qu'à la fin de la guerre; les déserteurs, au 1er juin 1863, étaient élevés à 121,497; chiffre sur lequel on n'avait arrêté et renvoyé à l'armée que 18,577 déserteurs.

Du 1er juin 1863 au 1er avril 1865, il y a eu 147,621 déserteurs, sur lesquels, comme on l'a vu plus haut, 76,526 ont été arrêtés et renvoyés en campagne.

—On écrit de Jérusalem que le 13 mai a eu lieu à l'église de Saint-Sépulchre, et devant le Saint-Sépulchre même, le sacre de Mgr Bracco, évêque auxiliaire et vicaire général du patriarcat latin. Le patriarche lui-même, Mgr Valerga, a fait la consécration; il était assisté de Mgr Masseja, évêque des Gaules (au sud de l'Éthiopie), et Mgr Melchior, évêque arménien catholique.

C'est la première fois, depuis l'antiquité, qu'un évêque catholique a été sacré devant le Saint-Sépulchre même. Durant les croisades, les évêques se rendant à Jérusalem étaient consacrés en Occident.

—Le consul de France et tout le personnel du consulat français, ainsi que plusieurs consuls étrangers, étaient présents à cette cérémonie qui fut terminée par le chant du *Domine salvemisa Imperatorem nostrum Napoleonem* et par les prières solennelles pour l'empereur récidivé devant le Saint-Sépulchre.

—On assurait que Mgr Barilli, nonce du Pape à Madrid, serait promu cardinal au consistoire qui doit être tenu vers le 15 juin.

—Le Pape a visité le nouveau collège polonais à Rome; il a prononcé, à cette occasion, quelques paroles dans lesquelles il a engagé les Polonais à persévérer dans leur foi, mais à se corriger de leurs défauts qui ont contribué à la ruine de la Pologne.

L'ORIENT A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.—Voici des renseignements intéressants sur divers envois curieux que doit faire l'Orient à l'exposition universelle.

—Le patriarche de Jérusalem enverra un spécimen de chacun des objets qui se rattachent au souvenir de l'histoire religieuse du christianisme et de la passion de Jésus-Christ; des roses de Jéricho; un flacon d'eau du Jourdain; les plantes qui ont fourni la couronne d'épines, et le sceptre du roseau du Christ, etc.

—La Perse préparera une série de costumes ethnographiques de toutes les provinces et de toutes les classes du royaume, qui seront sans doute montés sur des mannequins. Elle y joindra une collection de topages des mines même de Topaze. Elle se propose également de construire dans le parc un certain nombre d'édifices originaux, tels que kiosques, magnaneries, fabriques d'opium. Il est même question de reproduire, dans un pavillon spécial, la salle du trône avec ses peintures murales, ses riches tapis, ses meubles et ses fantaisies.

—Les Arméniens de Tiflis ont des ouvrages de broderies d'or et d'argent et des étoles touchées de perles d'une richesse merveilleuse.

—La Turquie fait édifier dans le parc le minaret d'une mosquée, une mausolée et une maison avec son divan et son bain complet. Le gouvernement turc, fournit la suite des médailles historiques, frappées à la Monnaie de Constantinople par les Byzantins, qui sont les grands monuments de l'empire.

—Les livres remarquables sont rares de notre temps; cependant, chose extraordinaire, on les voit fouillis en assez grand nombre à la Librairie Palmé.—On ne nous accuse pas d'exagération en disant que les *Libres penseurs* sont l'un des chefs-d'œuvre de M. Louis Veilliot; la 4e édition vient de paraître.—Le public, surtout les dames, apprécie et aspirent après les livres de Mgr Landriot. Eh bien, nous certifions que les *Benédictees* évangéliques seront aussi goûtées que la *Femme forte*.

—De même, dans un autre ordre d'idées plus savant et plus élevé, nous considérons le nouvel ouvrage de Mgr Landriot sur l'*Eucha*, comme le digne pendant du *Christ de la tradition*, qui a fait sensation.

A côté de ces ouvrages si répandus, une large part est faite aux amateurs de grands ouvrages. L'éditeur Palmé annonce l'apparition de la tome douzième de *Acta sanctorum des Bollandistes*, et en même temps les tomes deux de l'*Histoire littéraire des Bollandistes* et des *Petits Bollandistes*; tout prêtre, toute religieuse, tout homme du monde doit les acquérir. Ce sont les titres de noblesse de la grande famille catholique, le dernier mot de l'hagiographie au dix-neuvième siècle.

La progression comparative suivante du tirage des journaux autorisés depuis le décret de 1851 vaut la peine d'être constatée à titre de document statistique, dont on tirera les conséquences que comporte le tableau.

Après cinq ans, le <i>Temps</i> tirait.....	14,490
Après quatre ans, la <i>France</i> tirait.....	8,395
Après dix-huit mois, l' <i>Œuvre nationale</i> tirait.....	6,250
Après quinze mois, l' <i>Époque</i> tirait.....	2,150
Du 1er au 15 mai, la <i>Liberté</i> s'est élevée de 1,200 exemplaires à.....	21,500

—Une très-folle et très-amusante fantaisie de M. E. Gaboriau, du *Paris* : M. J. je m'arrête; voici quelque chose de neuf : Nous signale, dit un journal, un cas extrêmement bizarre de coïncidence synarhythmique.

—Va pour synarhythmique, continuons : Lundi dernier compraisant devant le conseil de révision de Saint-Fur-sur-le-Trouil un jeune conscrit du nom de Dubus, dont la vie tout entière pivote sur le chiffre 21.

En effet, ce jeune homme, âgé de 21 ans et 21 jours, a tiré le numéro 21. Il a dû faire pour venir de son village 21 kilomètres, sa mère, qui s'est mariée en secondes noces. Quant à son père, il a servi 21 mois dans le 21e de ligne.

Enfin, ce jeune homme offrait un cas exceptionnellement rare de réforme. Il a eu pied droit un doigt supplémentaire, ce qui porte à 21 le nombre de ses doigts ou orteils.

—Et le rédacteur de ce fait surprenant s'écrit, après quelques modestes réflexions : N'est-ce pas le cas de dire que la nature, dans ses jeux, donne les plus grands efforts d'imagination de nos romanciers modernes ? Positivement, c'est mon avis. (Événement)

—Une scène de tribunal anglais : La cour.—Votre nom ? Réponse.—Je m'appelle moi-même Fritz, Votre Honneur. Mais peut-être, je ne sais pas, est-ce bien Yawouep. Voyez-vous, M. le juge, ma mère avait deux enfants; l'un d'eux était moi, l'autre était mon frère et ma mère ne le sait pas plus, et l'un de nous

mais, surprise par un regard, elle devenait farouche et se replait. Elle n'était pas joine, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot, mais elle avait les yeux tendres, doux, et lumineux, la bouche expressive, la sourire attrayant. Sous tout cela on devinait un cœur bon, qui, déjà effleuré par la vie, se plait à la tristesse. A la vue de Véronique, Mme de Varnesson éprouva quelque chose, comme l'apparition d'un sentiment confus qui la troubla, et fut d'abord un regret vague, indéterminé. La maison était bien vide; l'ordre le plus rigoureux, une constante occupation ne suffisait pas à la remplir. On n'y voyait pas ces chiffons, ces poupées, ces mille riens qui meubent un appartement encore plus que des miroirs et des fauteuils. Les sièges étaient point animés par ces jeux tout retentissants de babillage et d'éclat de rire. Ce premier attendrissement, si naturel au cœur de la femme gonfla le sein de Mme de Varnesson; mais ce ne fut qu'un éclair. Il était dans ses essences que tout se changent en amertume. Non pas émue, mais presque remuée un instant, Honorine entra promptement dans sa glace et sa sécheresse. La petite fille poussée par la main de César, s'était jetée dans les jambes de sa protectrice les bras ouverts. Mme de Varnesson l'écarta, et rajusta sa robe un peu froissée.

—C'est bien, Mademoiselle, une autre fois seulement vous prendrez garde à ne rien chiffonner, dit-elle. L'enfant se retira les paupières gonflées. Plus tard la Présidente voulut l'embrasser, mais ses lèvres n'arrivèrent qu'au front de Véronique. Le cœur était fermé.

—C'était cet enfant que Lucienne était chargée d'instruire et de surveiller. Ainsi que cela se remarque souvent, Véronique avait l'intelligence d'autant plus vive et plus développée qu'elle avait l'organisation plus fine et plus délicate; froissée dès sa plus tendre enfance, elle avait des souvenirs confus de souffrances mal définies qui étaient une ombre de mélancolie sur son visage. Ses regards surprenaient par leur profondeur. Retirée en elle-même, elle restait souvent assise au pied d'un arbre dans un silence qui la rendait étrangère à tout ce qui se faisait autour d'elle. Elle recherchait les petits coins, les parties solitaires du parc, l'isolement, les physionomies nouvelles l'inquiétaient.

—Si j'en crois le *Morning Post*, il vient de se constituer à Londres, sous les auspices des plus grands noms de l'aristocratie anglaise, une société protectrice qui se propose de procurer un asile aux chômeurs et aux enfants de la rue, et qui sera dirigée par M. le juge, et M. le procureur. — Cela suffira; allez vous assoir, mon ami.

—Nous lisons dans le *Diario* de Barcelone, sous la date du 28 mai : Les personnes qui se trouvent hier sur la place de Torres à Barcelone, ont assisté à une scène émouvante et vraiment effrayante. L'intéressé acrobate Canus venait de traverser la place trois fois de suite sur une corde raide placée à une grande hauteur; il avait même déjà effectué un de ces périlleux voyages les yeux bandés et enveloppés d'un sac, au moment où, chargé d'une cuisine portative, il perdait l'équilibre; son balancier lui échappait, se brisa en pièces sur le sol de la place, et le malheureux acrobate suivait la même route, quand, par une chance inspirée, il réussit à rattracher d'une main à la corde.

—Malgré l'imminent péril d'une patelle position, M. Canus avait gardé tout son sang-froid. Il se débarrassa de son fourneau et des objets qui, altérant son corps, augmentaient le danger, et put reprendre son équilibre sur le câble. Les spectateurs, pris d'une émotion terrible lui criaient de descendre, de se retirer. Mais le courageux acrobate n'y consentit qu'après avoir exécuté le cinquième voyage annoncé, ce qu'il fit au milieu d'un brillant feu d'artifice.

—Un riche fermier de la campagne arrive à Londres dans la matinée de jeudi matin; le soir, il y a retenu une chambre dans un hôtel du Strand. Sa valise était assez bien garnie; aussi en retranché chez lui avait eu la production de bien fermer sa porte et de poser son pistolet sur sa table de nuit. Il était une heure du matin. Le Strand, d'ordinaire si lent, était muni, le fermier eut un sentiment de vague inquiétude. Il prend sa chandelle et examine chaque coin de la chambre. Arrivé près du lit, il aperçoit une tête et des épaules à demi cachées au milieu de ses cartons et de malles !

Fenilleton du "Canadien"

Du 12 Juin 1866.

LUCIENNE.

(Suite.)

Dans le déclin que la présidente faisait voir à ce Nemrod de la Touraine, il y avait une nuance de colère et de ressentiment dont le secret ne pouvait être perçu que si on remontait à l'époque où un mariage qui mit toute la petite ville d'Amboise en liesse, permit à Mlle Fatouville de Lombez de s'appeler Mme de Varnesson.

D'où venait ce nom de Lombez que prenait la famille Fatouville d'où sortait la Présidente, on ne le savait pas bien. On supposait seulement qu'elle avait fait fortune dans un commerce lucratif de quincaillerie, mais qu'elle que fut son origine, à dix-huit ans, Mlle Honorine Fatouville de Lombez passait pour le plus riche parti de l'arondissement d'Amboise, si bien qu'à vingt lieues à la ronde tous les fils de famille, hobereaux, propriétaires, manufacturiers, couchaient en joue l'héritière et sa dot.

C'était une grande affaire de savoir qui l'emportait; mais, à cet égard, personne n'en savait rien, les notaires pas plus que les amis de la famille. Mlle Fatouville de Lombez voyait autour de monde que le comportent les usages de la province, passait chaque année un mois ou deux à Tours, à l'époque du carnaval, dansé beaucoup, et ne laissait voir aucune envie de se marier. Les habiles pensaient qu'elle voulait choisir.

Un jour, au bord d'un bois, dans un déjeûner de chasse, Honorine vit César de Varnesson. Quelque chose en elle se mit à bouillir, elle n'en eut ni la fraicheur ni la parfum. Des incompatibilités d'humour éclataient bientôt. César était rustique à la façon d'un hobereau qui s'attardait volontiers à table après avoir prouvé un pauvre lièvre à travers champs; aucune vanité, si particulière et si blessante ne lui imposait pas et il touchait dans la main des moutons, ce qui lui permettait l'occasion d'embrasser leurs filles et de battre leurs terres.

Mme de Varnesson, au contraire, avait toutes les préférences ensemble, celles du rang aussi bien que celles du langage. Elle vivait à la plus exquise distinction et n'en croyait le plus par modeste. Honorine avait en outre de ses mérites une idée qui ne souffrait pas l'ombre d'une rivalité; elle était acceptée les hommages d'une foule de courtisans comme un juste tribut payé à l'éclat de ses perfections. César eut le tort de n'en être pas ébloui. Ce fut un premier levain de rancoine qui

leurs, le sourire épanoui, les dents blanches. On ne pouvait l'apercevoir sans penser à ces infatigables chasseurs des temps primitifs qui vivaient au cœur des forêts, plus agiles et plus robustes que les bêtes fauves. Il mangeait gaillardement comme un homme qui se maintient en santé par un exercice constant; sa gaîté égalait son appétit et lui tenait lieu d'esprit; il riait si volontiers que l'on riait avec lui. Sa force n'était pas moins remarquable. Comme on allait se remettre en chasse, Honorine le vit d'un coup d'épaule enlever une charrette qu'un cheval essoufflé ne pouvait tirer d'un cheval creux. César était l'unique rejeton d'une bonne famille de la province; il avait quelque bien, quoiqu'on ne pût comparer sa fortune à celle de Mlle Fatouville de Lombez. Si quelque chose ayant de loin l'apparence de l'amour troubla un jour l'âme de cette héroïne qui l'avait sentie et froide dès l'enfance, ce fut le séchement qui lui inspira M. de Varnesson. Elle n'en rêva peut-être pas, mais un notaire qui était dans les confidences de la famille avait dit César que s'il osait se présenter au château des Tourbes, il ne serait peut-être pas repoussé. César suivit le conseil, et au bout d'un mois, Mlle Honorine Fatouville de Lombez devint Mme de Varnesson.

La lune de miel fut courte; si elle ne fut guère que la durée éphémère d'un bouquet de lilas, elle n'en eut ni la fraîcheur ni le parfum. Des incompatibilités d'humour éclataient bientôt. César était rustique à la façon d'un hobereau qui s'attardait volontiers à table après avoir prouvé un pauvre lièvre à travers champs; aucune vanité, si particulière et si blessante ne lui imposait pas et il touchait dans la main des moutons, ce qui lui permettait l'occasion d'embrasser leurs filles et de battre leurs terres.

Mme de Varnesson, au contraire, avait toutes les préférences ensemble, celles du rang aussi bien que celles du langage. Elle vivait à la plus exquise distinction et n'en croyait le plus par modeste. Honorine avait en outre de ses mérites une idée qui ne souffrait pas l'ombre d'une rivalité; elle était acceptée les hommages d'une foule de courtisans comme un juste tribut payé à l'éclat de ses perfections. César eut le tort de n'en être pas ébloui. Ce fut un premier levain de rancoine qui

tomba dans le cœur d'Honorine. Elle découvrit plus tard que ce grand beau garçon qui avait des muscles plus solides que le bois de chêne, ne dédaignait pas de suivre du regard les villageoises bien tournées qui cueillaient des pommes ou garlaient les moutons sur son domaine; quelquefois même, à l'imitation des gentilshommes d'autrefois qui s'égarèrent avec des personnes de petite condition, il s'oubliait dans des familiarités qu'il assainait d'un franc et joyeux éclat de rire. Que la robe fut de bure ou d'indienne, ses bras ne s'arrêtaient pas à l'étoffe, pourvu que la taille fût souple et ronde. Quand on le voyait partir pour la chasse et traverser d'un pas élastique et rebosseur les bruyères et les gués, on ne savait pas toujours qu'elle espèce de gibier César allait poursuivre. Mme de Varnesson, qui s'en indignait, oubliait peut-être à son tour qu'elle avait mis un air sans pareil à rendre le salon des Tourbes insupportable, et qui faisait d'un perpétuel ennui que rien n'amoindrait et qui, dans certaines circonstances, devenait implacable.

Elle était l'esclave des convenances et il lui semblait que la gravité, le silence, la raideur était la livrée même de la distinction. La gaîté bruyante de son mari, qui fredonnait à toute heure des chansons gaulesques ou sifflait des airs de chasse, lui semblait boue pour l'antichambre et la basse-cour. Ses éclats de voix la suffoquaient. Elle le fit entendre avec des airs de tête et une hauteur que beaucoup de maris n'essent point tolérés, mais que M. de Varnesson supporta sans récriminer; semblable en cela à un grand nombre de colosses qui n'ont au service de leurs épaules de tareau qu'une force morale insuffisante, il céda dès le premier choc.

L'apathie naturelle de son caractère, qui repugnait aux luttes, y eut certainement une large part; mais un grain d'humilité narquoise n'y fut pas étranger non plus. Exilé du salon, César était par ricochet des appartements privés. Il gagnait en liberté ce qu'il perdait en domination. Moins châtelain que chasseur, il rentra dans ses habitudes d'autrefois et ne trouva pas qu'elles eussent perdu de leur valeur pour être cueillies sur l'arbre où mûrit le fruit défendu.

L'autorité souveraine d'Honorine bien

établi, elle ne transigea plus, César devint de son plein gré quelque chose comme un intendant; il avait la surveillance des coupes et rendait des comptes. Il avait ainsi un prétexte légal pour courir les bois. Philopote à sa manière, César était généralement les délaîtres de Mme de Varnesson qu'il ne pouvait aborder qu'à cheval sur sa monture. Au moment de la victoire de Napoléon, il y avait sous les drapeaux 1,600,016 soldats; le 1er juin 1863 on les avait 76,526 déserteurs. Pendant la même période, 5,221 officiers et 90,868 soldats ont été tués; 2,321 officiers et 182,329 soldats sont morts de maladie; ne sont pas compris ceux qui sont morts de leurs blessures après avoir quitté le service.

—Il n'y a jamais eu tant d'hommes sous les drapeaux qu'à la fin de la guerre; les déserteurs, au 1er juin 1863, étaient élevés à 121,497; chiffre sur lequel on n'avait arrêté et renvoyé à l'armée que 18,577 déserteurs.

—L'autorité souveraine d'Honorine bien établie, elle ne transigea plus, César devint de son plein gré quelque chose comme un intendant; il avait la surveillance des coupes et rendait des comptes. Il avait ainsi un prétexte légal pour courir les bois. Philopote à sa manière, César était généralement les délaîtres de Mme de Varnesson qu'il ne pouvait aborder qu'à cheval sur sa monture. Au moment de la victoire de Napoléon, il y avait sous les drapeaux 1,600,016 soldats; le 1er juin 1863 on les avait 76,526 déserteurs. Pendant la même période, 5,221 officiers et 90,868 soldats ont été tués; 2,321 officiers et 182,329 soldats sont morts de maladie; ne sont pas compris ceux qui sont morts de leurs blessures après avoir quitté le service.

—L'autorité souveraine d'Honorine bien établie, elle ne transigea plus, César devint de son plein gré quelque chose comme un intendant; il avait la surveillance des coupes et rendait des comptes. Il avait ainsi un prétexte légal pour courir les bois. Philopote à sa manière, César était généralement les délaîtres de Mme de Varnesson qu'il ne pouvait aborder qu'à

QUEBEC:

MERCREDI, 18 JUIN 1866.

REVUE PARLEMENTAIRE.

S'il faut en croire un des orateurs qui ont pris la parole en réponse au discours du trône, le choix d'Ottawa comme capitale a été inspiré d'en haut. C'est un point de foi ministériel. Cependant tous les amis du gouvernement ne rendent pas les mêmes hommages à la nouvelle capitale.

Les députés se trouvent un peu désorientés dans la nouvelle capitale. De vieilles habitudes les attachent à Québec. Ils se sentaient plus à l'aise dans leur ancienne salle de séances, que sous ces lambris dorés, qui ont coûté si cher.

L'ouverture du parlement a été étonnante. Ce spectacle, devenu banal à Québec, avait à Ottawa toute la fraîcheur du nouveau, tout l'attrait de l'inconnu. On était venu de dix lieues à la ronde pour voir les figures des députés connus déjà par la presse, par la photographie.

Dans la foule, on se montrait des vieillards qui ont tenu Bytown sur leurs genoux et qui venaient assister, les larmes aux yeux, à son apothéose.

La première séance a été consacrée aux félicitations. La Chambre s'est empressée de se rendre au désir du gouvernement, exprimé par M. John A. Macdonald, et d'accorder la suspension de l'habes corpus.

La seconde séance a été employée à regretter l'absence de M. Brown. M. Dorion aurait désiré obtenir de suite, selon l'habitude, des explications sur la dernière crise ministérielle. Mais M. John A. Macdonald a déclaré qu'il ne desservait pas les dents sur ce sujet, vu depuis le commencement au mystère, tant que M. Brown ne serait pas là pour lui donner la réplique.

Il est permis de se demander pourquoi M. Brown n'était pas à son poste, dans un moment où c'était manqué d'égard à la Chambre que de ne pas y être? Il savait parfaitement que des explications seraient demandées au ministère sur sa retraite de la coalition, et il devait être là pour donner les éclaircissements qu'il avait si pompeusement annoncés, il y a quelques mois, dans son journal. Veut-il se dérober et renoncer au nouveau rôle qu'il s'était ébauché? Songe-t-il à faire le mort jusqu'à ce que la confédération s'accomplisse? A-t-il eu peur d'être enlevé en route par les féniens, tentés par une si belle proie, ou a-t-il voulu simplement se faire désirer par la Chambre?

M. John A. Macdonald n'entend pas que la Chambre prenne son temps et délibère à loisir, comme pendant la paix. Chaque député comprend, dit-il, qu'il devrait être sur la frontière et à hâte de s'y rendre.

Si la chambre prenait ce conseil à la lettre, elle adopterait à la vapeur toutes les mesures ministérielles. Mais elle ne le suivra pas. S'il importe que nos frontières soient protégées, il importe aussi que nos destinées soient sauvées. La besogne des députés n'est pas de porter le mousquet, mais de voir à ce que le gouvernement fasse son devoir. Leur poste n'est pas sur la frontière, mais dans la capitale.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement va essayer d'utiliser à sa façon l'involution féniennne. Sous prétexte d'urgence et de salut public, il voudra précipiter les délibérations et emporter d'assaut les décisions. Nous espérons que la chambre ne se prêtera pas à ces manœuvres, refusera de se soumettre à ce régime militaire. Le pays peut mener de front la défense de son territoire et la protection de ses droits.

L'adresse en réponse au discours du trône a été votée à la séance de lundi. Hier, à trois heures et demie, elle a été présentée à Son Excellence le gouverneur avec les cérémonies ordinaires.

Le procureur-général Cartier a annoncé que la distribution des copies du Code Civil du Bas-Canada allait être faite de suite. Les membres bas-canadiens des deux chambres recevront chacun cinq exemplaires, et ceux du Haut-Canada deux. Les juges des cours supérieures ou de comté du Haut-Canada en recevront chacun une copie. L'ouvrage sera mis en vente au prix de \$1.50.

Nous donnons le texte même de l'acte pour autoriser l'arrestation et l'emprisonnement jusqu'à huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté :

Considérant que certains individus mal intentionnés, sujets ou citoyens de Pays Étrangers en paix avec Sa Majesté, ont osé envahir cette province dans un but hostile; et considérant que l'on mériterait de tenter d'autres invasions et incursions hostiles en cette Province; Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

l'ordre de Sa Majesté, de la milice ou de la Milice Volontaire, ou par aucun des officiers, sous-officiers ou soldats de la Marine de Sa Majesté, et accusés :

D'avoir porté ou de continuer à porter les armes contre Sa Majesté en cette Province; ou d'avoir commis quelque hostilité en cette Province;

Ou d'être entré en cette province avec le dessein ou l'intention de faire la guerre à Sa Majesté, ou d'y commettre quelque félonie;

Ou d'avoir fait la guerre à Sa Majesté de concert avec aucun des sujets ou citoyens d'un Etat ou Pays Étranger alors en paix avec Sa Majesté, ou d'être entré en cette Province avec tels sujets ou citoyens avec l'intention de faire la guerre à Sa Majesté, ou d'y commettre quelque félonie;

Ou, dans le dessein ou avec l'intention de l'aider ou assister, de s'être associé à quelques personnes que ce soit, sujet de Sa Majesté ou d'ailleurs, entrés ou qui pourront entrer en cette Province dans le dessein ou avec l'intention de faire la guerre à Sa Majesté, ou d'y commettre quelque félonie;

On a accusé de Haute Trahison ou de menées trahissantes, ou de commission de trahison ou de menées trahissantes :

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

Pourra être détenu en lieu sûr, sans pouvoir être admis à caution (without bail or main prize) jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et nul Juge de Paix n'admettra à caution la personne ainsi emprisonnée, prise ou arrêtée, ni ne lui fera subir son procès sans un ordre du Conseil Exécutif de Sa Majesté, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, nonobstant toute loi ou statut au contraire;

des rangs." Seize hommes seulement répondirent à cet appel! En présence de cette imposante minorité, le général Spear avait d'autre parti à prendre qu'à donner à ses troupes un congé illimité et à reprendre le chemin des États-Unis. C'est ce qu'il fit, et à 5 heures du soir, il arrivait à St. Albans avec son "état-major" et allait se constituer prisonnier entre les mains du colonel Livingston, de l'armée régulière.

Ainsi finit la fameuse campagne de l'été dernier. Environ cent cinquante hommes sont encore sur le territoire canadien, ramassant le plus de butin qu'ils peuvent. Une douzaine d'entre eux ont été pris par les détachements canadiens qui battent le pays; ils ont été conduits à St. Armand, et l'on dit qu'ils seront fusillés.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

La fuite des Féniens.

(Correspondance particulière adressée à l'Union.)

St. Albans, 10 juin 1866.

MON CHER AMI,

Il m'est arrivé ici, à la gare du chemin de fer, j'ai aperçu un grand nombre de féniens; il est facile de les reconnaître, car celui qui a vu de ses yeux, et sans raison, on n'a rien de plus distingué on ne le voit que de la pire espèce. Ces gens s'en retournent; la plupart étaient dans les chars aux animaux. Ce sont presque tous des jeunes gens. Ils étaient contents et satisfaits de partir. Il paraît que c'est la Cavalerie de Québec qui leur a fait fuir de peur; c'est ainsi qu'ils désignent les Guides de Montréal. On me regardait d'un fort mauvais œil, parce que j'ai été reconnu comme sujet anglais. Plusieurs sont dans les hôtels dormant sur les chaises. Il paraît qu'il est parti de deux mille huit cents.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

A New-York, les affaires de la confrérie féniennne ne marchent pas d'une manière plus satisfaisante que sur la frontière. Les bureaux d'émigration ouverts sur les divers points de la ville ont été fermés par ordre de l'autorité. M. Roberts a été conduit à la prison de Ludlow street, sur son refus de fournir caution, et plusieurs meneurs incorrigibles du parti de l'action ont été arrêtés par le marshal Murray.

Actuellement, il paraît que M. Roberts doit comparaître devant le juge Betts, de la cour fédérale de circuit, pour subir un premier interrogatoire.

Le général Meade vient de prendre un arrêté qui a causé une vive satisfaction. Il offre le transport gratuit dans leurs foyers à tous les hommes qui ont pris part à l'expédition. Beaucoup d'entre eux sont déjà partis. Nous avons de l'espoir d'être prochainement débarrassés des hôtes dangereux dont nous ont si libéralement gratifiés MM. Sweeney et consorts.

Quant à ce dernier, il a été mis samedi en liberté, moyennant une caution de \$5,000.

parmi eux dans la vie intime de la tente. Jamais la moindre parole acerbe ne vient ralentir l'enjouement et le plaisir qui président à leurs occupations intérieures. C'est surtout aux heures des repas que les sentiments qui animent nos braves chasseurs, se manifestent sous leurs vrais couleurs. Alors chacun est en verve et les bons mots et les douces plaisanteries ne cessent de pleuvoir. Le cuisinier, qui a le malheur de trop chauffer la soupe ou de trop assaisonner le bouef, est toujours le point de mire de toutes ces attaques plus ou moins piquantes et railleuses.

Le jeu de paume, les exercices gymnastiques, la course, les cartes servent à charmer les loisirs et à donner un relâchement utile au corps et à l'esprit.

A l'instar des Zouaves d'Afrique, qui traitent toute une ménagerie à leur suite, nos Chasseurs Canadiens, français de sang et d'inclination, se sont passionnés pour les quadrupèdes. Il y a plusieurs chiens dans le camp, et plus d'un plaisir. Mais le Chasseur tient le haut du pavé. C'est à qui l'aura dans sa tente, et comme d'habitude, le chien ne cherche qu'à suivre le plus aimable des hommes, chacun fait assaut d'amabilité pour s'attirer les bonnes grâces de l'animal. Il paraît que les chiens ne suffisent pas dans le camp, car des hommes du bataillon m'ont dit qu'ils allaient se procurer des chats. On veut sans doute s'assurer si les chats dans un camp, sont aussi chers que dans une maison, et s'ils pourront mieux s'accorder avec messieurs les chiens.

La conduite des hommes qui composent le bataillon est irréprochable, et leur amonier, le Rév. Père Délabat, O. M. L., est très satisfait de leurs sentiments religieux. Chaque homme porte un scapulaire que les sœurs de Lapsairie leur ont donné, et les officiers ont reçu une pareille faveur des sœurs de St. Jean. Ce matin, ils ont assisté en corps à la messe que leur a dite l'amonier. Il était beau de voir avec quel air recueilli ils ont entendu le Saint Sacrifice, et avec quelle religieuse attention, ils ont écouté les paroles consacrées que leur a adressées le Rév. Père Délabat. Bref, nos Chasseurs sont religieux, et comme tels, ils ont compté sur leur courage.

Le nombre des malades est bien petit. A l'heure qu'il est, il y en a quatre à l'hôpital, mais ils sont atteints de maladies peu dangereuses, et qui proviennent pour la plupart de l'humidité du sol lors de la première nuit passée sous la tente.

Le plus grand nombre des officiers et des hommes ont, samedi dernier, pendant le temps qu'ils ont été sous les armes, reçu des coups de soleil qui leur ont bruni le teint et produit des globules d'eau sur le cou et le visage. Mais grâce à nos soins de chirurgien-major, Dr. Boyer, et de ceux de Dr. Le Mire, la douleur a disparu sous l'effet bienfaisant de compositions anodines appliquées sur la peau.

Les Chasseurs sont vraiment les favoris de la ville de St. Jean, et leur magnifique corps de musique fait les délices des citoyens. Chaque soir un grand nombre de dames et messieurs se rendent au camp, pour entendre jouer le tango. C'est alors que les musiciens font entendre leurs plus beaux airs, et l'effet produit par Techo qui en répète les accents aux rives du Richelieu, est vraiment magnifique.

Voici le cadre complet du bataillon des Chasseurs, sans y compris les changements qui doivent y être apportés :

Leut.-Col. Coursol, commandant; Major Tétu, Serj.; Major Audet, Jr.; Chirurgien Major, Dr. Boyer; Assistant doct. Le Mire; Major-Maitre, Spénard; Quartier-Maitre, Émond; Adjudant, Labranche; Amonier, Révérend Père Délabat, O. M. L. Compagnie No. 1, Capt. Parent, Lt. Vallée, Ens. Breat; No. 2, Capt. Labelle, Lt. Perreault, Ens. Labelle; No. 3, Capt. D'Oronnes, Lt. De-Boucherville; No. 4, Capt. Bourret, Lt. Labrecque, Ens. Peltier; No. 5, Capt. Tallon, Lt. Vilbon, Ens. Bousville; No. 6, Capt. J. O. Lalonde, Lt. Lippé, Ens. Vilbon; No. 7, Capt. Beaudry, Lt. Brasseur; No. 8, Capt. Beaudry, Lt. Pécovast.

Je ne puis laisser passer cette occasion sans dire un mot de louange à l'adresse du bataillon d'Infanterie Légère du Richelieu; c'est un corps qui a beaucoup mérité du pays pour le service actif qu'il a accompli depuis l'origine de l'épouvantable fénie. Il est bien discipliné, et possède des officiers habiles et courtois. Le devoir de ce bataillon est de garder la ville St. Athanase et la jonction de Vermont. En cas d'urgence, ce corps sera un grand secours pour la défense de la ville.

Les troupes suivantes sont campées dans la plaine de Saint-Jean, sur le chemin qui conduit à St. Valentin: Une batterie d'artillerie régulière, 2 compagnies de 25 et de 30e régiments, 2 compagnies de Granby et de Waterloo, et les Chasseurs Canadiens. Dans les casernes, il y a quelques compagnies du régiment du Prince de Galles, des Victoria et des Royaux; 2 compagnies des Carabiniers Royaux forment la garnison. Le bataillon d'Infanterie Légère de Richelieu est logé chez des citoyens de la ville, ainsi que le Corps de la Cavalerie, et chacun met à profit les heures de grâce qui s'écoulent entre les devoirs militaires. Les volontaires surtout, s'abandonnent sans réserve aux environs de la vie des camps. A les voir joyeux et folâtres et même insoucians de l'avenir, on dirait de vieux troupiers qui ont déjà vu le feu de cent batailles. C'est là l'esprit qui anime tous les volontaires. J'aimerais, si le temps me le permettait, à faire une esquisse des mœurs particulières à chaque corps stationné ici, mais pour le moment, je ne veux m'occuper que des bataillons qui touchent de plus près la population canadienne française.

Les Chasseurs Canadiens, depuis leur entrée dans la vie des camps, se sont complètement métamorphosés. Pendant la parade, de nombreux soldats étaient dans les rangs, ils sont devenus fermes et solides sur leurs pieds et rien ne pourrait leur faire tant soit peu tourner la tête d'un côté ou de l'autre. Ils sont là, fièrement campés sur leurs jambes, prêtant une oreille attentive aux commandements qui leur sont donnés, et ils exécutent avec une précision et un ensemble qui feraient envie à de vieux vétérans. Leur allure dégoûtée, leur air déterminé, tout annonce en eux des gais soldats qui feront joliment leur devoir un jour de bataille. Un vieil officier anglais disait, ces jours derniers, à leur commandant, le lieutenant-colonel Coursol, qu'il n'avait jamais vu d'hommes se transformer aussi rapidement en militaires accomplis, et qu'il n'avait en aucun corps plus de confiance qu'en celui des Chasseurs. C'est là une vérité que chacun se plaît à reconnaître.

On admire surtout la rapidité avec laquelle les Chasseurs exécutent les divers ordres. A peine la trompette a-t-elle retenti, que les rangs sont formés et les hommes prêts à agir. On a eu plusieurs exemples de cette célérité. En voici un autre :

Hier matin, à 9 heures, le bataillon reçut l'ordre de se rendre à St. Armand. En dix minutes, les tentes furent dépliées, empaquetées et prêtes à être mises à bord des chars. Cette occasion n'a pas seulement servi à montrer la diligence des Chasseurs, mais elle a de plus fait connaître les sentiments de courage et de patience qui les distinguent. Mis sous les armes à 9 heures du matin, ils ont, sous l'ardeur d'un soleil tropical, attendu jusqu'à trois heures de l'après-midi l'ordre final du départ. Enfin, à cette heure, le vint un ordre qui enjoignait de déposer leurs armes et de dresser de nouveaux tentes. Pas un murmure ne s'est fait entendre. Ils se demandaient seulement pour quelle raison les autorités militaires ne leur donnaient pas l'occasion de faire, eux aussi, le coup de feu avec les Français. Tout leur désir est de se mesurer au plus tôt avec les envahisseurs de notre pays.

Il faut voir l'accord et la gaieté qui régnent

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.)

Les steamers Allemania, Malta, Denmark et Siboney sont arrivés à New-York, le 10. Le langage concilié de Londres a arrêté ses paiements le 10. Les invitations au Congrès ont été acceptées, et on croit qu'il se réunira bientôt à Paris. Cependant la Prusse, l'Autriche et l'Italie arment encore.

Les volontaires italiens se mobilisent rapidement. L'Autriche avait mobilisé 800,000 hommes. Les parcs d'artillerie et d'artillerie de siège étaient tous prêts.

Les Prussiens se concentraient à Glatz et à Landshut. L'Italie a consenti à ne pas attaquer pendant les conférences.

Le Pape de Rome disait que l'Autriche se compensera sur la côte de l'Adriatique de la perte de la Vénétie. La Prusse obtiendra les duchés de Elbe, et le Danemark aurait le Schleswig. Les provinces du Rhin formeront un état attaché à la confédération germanique.

Le général autrichien Benedek a donné des instructions à ses troupes concernant la conduite qu'elles devront tenir dans le pays de l'ennemi.

L'Italie fait reconstruire ses forts pour les mettre en état de résister à la nouvelle artillerie.

L'armée autrichienne a commencé à s'avancer vers la Vénétie.

New-York, 11 juin.—La Nova Scotia, parti de Liverpool samedi 2 juin, et via Queensfort, est arrivé dans ce port à deux heures ce matin.

Liverpool, 2 juin.—Il est complètement confirmé que l'Autriche, la Prusse, l'Italie, et la Diète germanique acceptent une conférence. Ces Etats seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères. On dit que la Diète a choisi le baron Vonder Pfordten, ministre Bava

Annonces Nouvelles.

Eau-de-Vie de Cognac. Par le "Ben Meich Dohi". 40 Q. A vendre par GIBB, LAIRD & ROSS.

Vins, Liqueurs, Champagne et Sif-gares. A vendre par GIBB, LAIRD & ROSS.

A VENDRE. COGNAC de ROBIN, Maret & Cie, en tonnes.

Liquors pour l'été. Attendu de jour en jour par le navire "Washington".

220 CAISSES Liqueurs Cardiales assorties. A vendre par CARREL & SCHULTZ.

Huile de Foie de Morue. Par la goélette "Marie Flora".

250 GALLONS d'Huile de Foie de Morue. A vendre par CARREL & SCHULTZ.

Cigares! Cigares!! Par le navire "Necker".

20 MILLERS Cigares, marques assorties. A vendre par CARREL & SCHULTZ.

LITTÉRATURE. COURSES pratique de Littérature Française.

Enchans. Epicerie fraîche—A. J. Maxham & Cie.

PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS.

Ventes par le shérif.—Juin 1866. Robert J. Hopper, vs. Rosalie Blais.

MAISON LIVERNOIS. A VIS est par le présent donné que M. LOUIS BIENVENU.

FLEURS ARTIFICIELLES. LES sousignés viennent de recevoir un magnifique assortiment.

JOURNAL POUR TOUS. LES sousignés informent le public qu'ils viennent de recevoir.

Société Littéraire et Historique. L'ASSEMBLÉE Générale Mensuelle de cette Société aura lieu.

Bas pour enfants et petites filles. CHAUSSETTES en Coton blanc.

POUR JEUNES FILLES. Bas de Coton blanc.

POUR FEMMES. Bas de Coton blanc.

Vêtements de lessous. CHERMINES de laine d'agneau.

Charbon Nut! Charbon Nut! MAINTENANT en débarquement de la Barque "Ocean".

En débarquement, 50 TONNERS d'Huile d'Olive.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

Annonces Nouvelles.

Modes de Juin pour 1866. O'DOHERTY & CIE., VIENNENT D'ETALER DE RICHES MANTILLES ET GILETS EN SOIE.

Mousselines Françaises! Mousselines Françaises!! Mousselines Françaises!!! en grande variété.

Châles de Point et Mantilles de Point. La plus grande nouveauté en fait de Mantilles de Point Africain.

Demi-Châles carrés en Point des derniers patrons et nouveautés.

Venant d'être étalées: Quelques pièces de la célèbre SOIE NOIRE DE LYON.

O'DOHERTY & CIE., RUE DE LA FABRIQUE.

NOUVEAU MAGASIN Spécialement consacré aux Dames.

P. Couture & Cie EN FACE DU MARCHÉ JACQUES-CARTIER.

Rue de la Couronne, No. 36.

Le public y trouvera le plus complet assortiment de MARCHANDISES SÈCHES qu'il y ait à Québec.

ACHETEURS, VEZ VOUS ASSURER ET VOUS SEREZ SATISFAITS!!

VENANT D'ÊTRE REÇUS: 10 Caisnes Draps Français, 12 Caisnes Casimires Français.

A L'ANCIEN ETABLISSEMENT DE MM. P. COUTURE & CIE., No. 37, rue de la Couronne.

Les sousignés ont aussi augmenté d'une manière très-considérable leur DÉPARTEMENT DE HARDÉS FAITES.

Briques à feu. 25000 BRIQUES à feu venant d'être reçues.

Charbon Nut. 400 TONNAGES venant d'être reçus.

Eau-de-Vie de Cognac. Par l'Energy: 10 QUARTAUTS, 50 Caisnes.

Porter de Guinness. 50 CAISNES, pintes, 1/2 mis en bouteilles par 50 "pintes".

THES. UN bon assortiment de HYSON, Hyson Twankay, Twankay.

On demande. SIX Lavandiers et Repasseuses de première classe.

On demande. UNE bonne Cuisinière pour un petit hôtel de la campagne.

On demande. UN Domestique d'expérience.

Champagne de Moët & Chandon. 50 CAISNES en pintes et chopines.

Gin de DeKuyper. 50 TONNERS, 250 quartauts, 400 caisnes.

Savon de Liverpool. 500 BOITES Savon de Harp Feather.

Riz par le Melicite. 150 SACS, 200 sacs et 300 sacs Riz Ar-racan.

Eau-de-Vie de Cognac. 5 TONNERS, 30 quartauts, 20 octaves.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

Pierre à Meules à vendre. GROSSERES Pierres à Meules de Newcastle.

100 BARILS de Boure de Haut-Canada.

Annouces Nouvelles. Huile de Charbon.

60 BARILS No. 1 de Parson de Pennsylvanie.

A vendre ou à louer.

Le Village de Fraserville, Rivière-de-la-Lois. Cette magnifique propriété appartenant à la Succession de feu M. J. H. Hayward.

Maison et Emplacement à vendre. UN Emplacement de 61 pieds de front sur 44 de profondeur.

AVIS. Le sousigné donne avis que l'affaire de la société TORRANGEAU, LLOYD & CIE., a été de ce jour dissoute.

AVIS. Le sousigné informe ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un établissement pour la manufacture et la vente de toute espèce de Baudages.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Province a fixé les lieux où aura lieu l'inspection des Poids et Mesures.

Grands Pianos Carrés COUVERTS.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENANT d'être reçus, la première importation d'un grand nombre de ces superbes instruments de la célèbre fabrique de MM. Schindler, de Stuttgart.

VENTES PAR ENCAN.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus de provisions Pain, Bauf, Porc, Riz, Féves, Pois.

PAR A. J. MAXHAM & Cie. Vente de surplus

A Vendre ou à Louer.

A VENDRE. ST. RAPHAEL, Conté de Bellechasse, un Moulin à farine et un Moulin à eau, avec Hangar, Granges, Ecuries, etc.

BAINS DE MER.

A LOUER A CACOUA, DEUX MAISONS très-bien situées et meublées avec goût à louer pour la saison des Bains de Mer.

A louer,

POUR la saison d'été, une jolie maison de campagne isolée et en même temps à peu de distance de l'Eglise de l'ancienne Lorette.

A LOUER,

UN GRAND CHANTIER DE CONSTRUCTION avec hangar, borné par le lac de St-Jean et maintenant occupé par M. M. Patterson & Shaw.

A louer.

DES Maisons et Magasins en briques à louer sur les rues de St-Jean et de Champlain. Deux Maisons et Magasins sur la rue des Glacis, près de la porte St-Jean.

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE magnifique TERRE avec Grand et Petit Canal, située en la paroisse de Charlesbourg, près de la paroisse de l'Église.

A louer,

LE MAGASIN situé au-dessous de l'Imprimerie du Canada, rue de la Montagne, No. 21.

A vendre ou à louer,

ST. MICHEL de Bellechasse, cette magnifique MAISON en pierre à deux étages appartenant aux héritiers de feu le Dr. F. FORTIN.

A VENDRE.

BERTHIER, (en bas) tout prêt de l'Église au superbe emplacement de 2 arpents de terre, avec Maison, Hangar, Grange, Four et autres dépendances.

A louer,

LA partie supérieure de la maison dans la rue de la Fabrique, occupée par M. Adolphe, comprenant 12 ou 15 chambres.

A vendre,

LE MOULIN A FARINE, situé à la Jeanne-Lévesque, près du village des Harons: ce moulin bâti en pierre est muni de trois moulins avec un pavillon d'eau. Il vient d'être rénové et se trouve dans un état parfait.

Restaurant Commercial,

BASSE VILLE. Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il a été nommé propriétaire de ce restaurant.

AVIS.

Le Docteur CHS. ESKÈRE LEMIEUX, M. D. a le plaisir de venir à son Bureau de consultation au No. 13 de la rue St. Germain, Haute-Ville, où il continuera l'exercice de sa profession pour ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

GLACE! GLACE!

Le soussigné informe le public en général qu'il se propose de prendre des ordres pour fournir de la Glace durant toute la saison des chaleurs.

BONNE AFFAIRE.

\$2,000 PAR ANNÉE peuvent être réalisés par quiconque ayant peu d'outils à découper le cuir. Aucune expérience n'est nécessaire.

N. TURCOT,

HORLOGER ET BIJOUTIER, No. 22, rue de la Montagne, Basse-Ville, Québec, 16 juillet 1862.

MAISON FRANÇAISE LES MAURICE

54, rue Saint-Pierre, Basse-Ville, Québec, en face du vieux Marché.

Le soussigné informe respectueusement le public que l'on trouvera à son magasin les articles ci-dessous mentionnés qu'il vendra à des prix très-modérés, défiant toute concurrence, important directement les dites marchandises d'Europe.

- Vin de France, d'Espagne, du Portugal, de Sicile, etc. St. Estéphe, Bordeaux, 4/5 la caisse, en barrique 5/6 le gallon. Vin de Port depuis 4/4 la caisse à 1/2, en barrique 6/4 à 5/6 le gallon.

ARTICLES DE FANTAISIE.

- Fautes de chasse français et belge, double assorti, de 1/1 à 1/2 la pièce. Revolvers de poche, système Lefebvre, de 1/2 à 1/3. Epaves, tel que Sures, Savon, Chandelles, Thé noir en demi caisse, lère qualité.

Et une foule d'articles trop longs à énumérer.

AVIS AUX AMATEURS.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment de Couvertures en Soie Chinoise pour lits et pianos, articles riches et nouveaux, valant par 1/2 la pièce à vendre pour quelques jours seulement pour la modique somme de 1/2 la pièce.

Le soussigné fait la pêche de Perles fines et achète toute sorte de Pierres précieuses comme par le passé.

S'adresser à LS. MAURICE, No. 54, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Marchandises Nouvelles VENANT D'ÊTRE RECUES

LEGER ET RINFRET.

LES plus grandes nouveautés en fait de PATRONS DE ROBES, de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Département de Messieurs.

TWEEDS, Reçus, tout laine, des couleurs et patrons les plus beaux et les plus nouveaux.

Vêtements de dessous, etc.

LES soussignés ont un assortiment bien choisi de Vêtements de dessous de toutes les couleurs, et un bel étalage de Bas rayés et unis.

La Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur Intérieure.

EN communication avec la Compagnie du Richelieu, ligne quotidienne entre New-York et Havre.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

AVIS.

Le vapeur ARCTIC ayant subi des avaries, les propriétaires ont décidé de le faire réparer à Québec.

COMMERCIAL HOUSE,

Marché de la Haute-Ville. BEHAN BROTHERS, (Célibataires O'Neil & Bessons)

NOUS désirons annoncer que nous allons vendre nos marchandises de l'année dernière à des prix très-bas.

Le magasin est fermé depuis jeudi le 24 du courant pour terminer le marquage de toutes les marchandises au dernier prix.

Habillements d'Été.

LES soussignés viennent d'ouvrir quelques caisses d'habillements d'hommes pour l'été, importés directement de Londres, de la meilleure qualité et digne d'attention sous le rapport du genre et de la fabrication.

AVIS SPECIAL.

LES soussignés reçoivent actuellement quelques nouveaux patrons de Manilles en Drap et en Soie, importés directement de Paris.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

F. X. LEPAGE, SAINT-ROCH.

No. 34, Rue de la Couronne, No. 34, Québec, 16 avril 1866.

ASSORTIMENT DU PRINTEMPS

BST MAINTENANT COMPLET.

Les divers Départements comprennent un assortiment de Cotons jaunes, Cotons à draps, Shirting, Couvre-pieds blancs et Couvertures de lit.

Le tout à des prix tres-reduits.

Il désire aussi attirer l'attention des familles en deuil sur son assortiment de Colours noir crépé, Mérinos de drap, Paramatta, Pincoetta, Barattes, Alpines lustrées, Crêpe roulé et plissé, Miret de crêpe et Garitures.

MAISON SPECIALE DE COMMISSION

POUR MEDECINS ET PHARMACIENS, PARIS.—34, RUE NEUVE-SAINT-ETIENNE-DU-MONT

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont fondé un établissement spécial pour les Médecins, Pharmaciens et Savants. Les nombreuses demandes qu'ils ont reçues de l'étranger les ont engagés à étendre leur clientèle hors de France.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

MAGASIN DE Confection de Hards POUR MESSIEURS,

No. 3, rue St. Joseph, Haute-Ville, (à 2 portes de l'Hôtel Dexter)

H. MCGEE & Cie.,

AVANT maintenant complété leurs achats de vêtements d'été, sont prêts à exécuter tous les ordres dans le plus bref délai.

AVIS.

J'ai examiné plusieurs échantillons de vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces vins ordinaires tous les éléments contenus dans les vins ordinaires.

Sera publié au commencement de

Juliet prochain. PRIX \$1.50. INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

THE QUEBEC DIRECTORY

Pour 1866-67. CONTIENANT une liste complète des habitants de la cité et des faubourgs de Québec, avec une description, précise et entière, de leurs résidences, affaires, professions, etc.

REPARATEUR UNIVERSEL

LA CHEVELURE ZYLOBALSAMUM, (Eau Lustrée pour la Coiffure.)

MME. S. A. ALLEN,

Les Grandes Préparations sans Égales pour Réparer, Fortifier, Embellir et Peigner la Chevelure.

REPARATEUR UNIVERSEL

LA CHEVELURE ZYLOBALSAMUM, (Eau Lustrée pour la Coiffure.)

MME. S. A. ALLEN,

Les Grandes Préparations sans Égales pour Réparer, Fortifier, Embellir et Peigner la Chevelure.

REPARATEUR UNIVERSEL

LA CHEVELURE ZYLOBALSAMUM, (Eau Lustrée pour la Coiffure.)

MME. S. A. ALLEN,

Les Grandes Préparations sans Égales pour Réparer, Fortifier, Embellir et Peigner la Chevelure.

REPARATEUR UNIVERSEL

LA CHEVELURE ZYLOBALSAMUM, (Eau Lustrée pour la Coiffure.)

MME. S. A. ALLEN,

Les Grandes Préparations sans Égales pour Réparer, Fortifier, Embellir et Peigner la Chevelure.

REPARATEUR UNIVERSEL

LA CHEVELURE ZYLOBALSAMUM, (Eau Lustrée pour la Coiffure